



Pharmacie

CQP DISPENSATION DU MATÉRIEL MÉDICAL À L'OFFICINE *Titre reconnu par la branche - Niveau 4 (BAC)*

7 mois / Octobre • 4 jours / 5 en entreprise • Présentiel

QUELS MÉTIERS ?



Référent matériel médical en pharmacie d'officine



NC

Poursuite
d'étude*

¹(2023)

100 %

Réussite à
l'examen*

¹(2024)

NC

Insertion
dans l'emploi
à 6 mois*

¹(2023)

CRITÈRES D'ENTRÉE :

Public :

- Toute personne habilitée à la délivrance de médicaments

Pré-requis :

- Être titulaire du DEUST ou BP Préparateur en pharmacie ou être titulaire du diplôme d'état de docteur en pharmacie

Sélection :

- Par ordre d'inscription

Tarif & Contact :

Pas de frais d'inscription.

Nous consulter pour les stagiaires de la formation professionnelle.

✉ pharmacie@ifa-rouen.fr

☎ 02 35 52 85 43

STATUTS ET FINANCEMENTS :

Contrat
de professionnalisation

Formation
continue

TOUS PUBLICS :

- Alternant-e en CDD ou CDI
- Coût de formation pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO EP

TOUS PUBLICS :

- Salariés en pharmacie d'officine
- Possibilité de prise en charge des coûts de formation pour l'OPCO EP



PROGRAMME

— ★ Évaluation via des contrôles ponctuels

Connaissance de l'environnement professionnel, réglementaire et de l'approche tarifaire

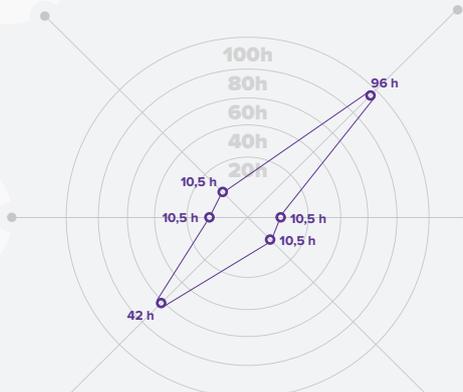
Connaissances médico-techniques des matériels et dispositifs médicaux

Obligations prof., règles de déontologie et de bonnes pratiques, la qualité et la matériovigilance

Communication adaptée à une personne malade ou en situation de handicap et à ses proches

Rappels physiopathologiques et thérapeutiques des principaux handicaps ou maladies

Communication professionnelle et dans le cadre d'un exercice interprofessionnel



Au terme de la formation je serai capable de :

Analyser la demande pour délivrer le matériel adéquat, si besoin à domicile.

- Constituer le dossier du patient
- Facturer et assurer le suivi du matériel délivré
- Conseiller le patient et son entourage sur le traitement prescrit et l'utilisation du matériel médical
- Analyser l'environnement du patient afin d'adapter et / ou compléter le matériel
- Communiquer avec l'ensemble des professionnels de santé concernés

Les + de la formation

Une formation courte et adaptée aux exigences des officines.

Compétences professionnelles

- Un programme axé exclusivement sur le développement des compétences professionnelles

Certification créée par les pharmaciens

- La délivrance d'un titre créé par les pharmaciens pour les salariés des officines